

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 90 (1963)  
**Heft:** 2 [i.e. 2-3]

**Artikel:** Les brandons  
**Autor:** L'Aidjolat  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-233177>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

parle Victor Hugo, dans un de ses beaux poèmes. Le miel n'est-il pas une panacée ayant encore plus de vertus que le persil et le cerfeuil ? N'entre-t-il pas dans la composition de nombre de médicaments secrets ? Faut-il s'étonner que le fils aîné d'un défunt aille encore, ici ou là, crier aux abords d'un rucher :

« *I airâs bîn tieusin de vos âichates* »  
(j'aurai bien soin de vous, abeilles).

Jules Surdez.

## Les Brandons

Dans le Jura-Nord, la fête des Brandons, communément appelée « Les Fèves », a conservé son antique prestige.

Le soir du premier dimanche de carême, on voit s'allumer sur la cime des monts et sur les pentes des vallées les pyramides de bois sec, de fagots, de branches, édifiées avec soin, selon un rite immuable, par des jeunes gens dévoués et des hommes expérimentés. C'est « la tchavoïne » (du vieux français chevanne, chevanton, qui a le sens de feu de joie) surmontée du « mai » (sapin) planté solidement en terre et la surpassant d'une vingtaine de mètres.

Autour du foyer dont les flammes blondes ou rutilantes allongent leurs panaches géants, des flambeaux s'allument. Ce sont les « fèves » (torches de bois léger) que garçons et filles font tourner.

Farandoles et rondes s'organisent autour de la flambée. Chants et refrains se succèdent. Dans certains villages, des masques symbolisant les diables attisent le feu.

Lorsque feu et fèves s'éteignent, la foule des curieux redescend au village. C'est le moment de déguster les délicieux beignets des ménagères : « Pies-d'tchievre, oriates, crâpés », arrosé comme il convient... La chanson le dit si bien :

<sup>1</sup> Marie-Jean. <sup>2</sup> La lessive. <sup>3</sup> Carnaval, Carême entrant. <sup>4</sup> Couédjinnie, crevoijie. <sup>5</sup> Poux blancs, biains pouyes. <sup>6</sup> Semondre, offrir, inviter les intéressés à des funérailles. <sup>7</sup> Poiche-aroille, fouértchattes. <sup>8</sup> Mille-pattes, *truâte s.f., poué-chelat*, porcelet de saint Antoine. <sup>9</sup> Signifie peut-être peau volante (vole peau). <sup>10</sup> Follets, petits fous, folâtres. <sup>11</sup> Petits soleils, étoiles. <sup>12</sup> Le plus beaux de nos papillons diurnes, aux ailes jaunes marbrées de noir, bordées de bandes bleues à ocelles rouges. <sup>13</sup> La dédicace, la « bénichon », la fête de la paroisse.

Déchandans vite en l'hôtâ,  
Lai tâle ât tote tieuvie  
De pies-d'tchievre et de begnats  
Que poétchant brâment envie.  
Boyans bîn  
Le bon vîn  
Que fait vouère lai vie en rose ;  
Ç'ât, mâtin !  
Pou lai fin  
Moyou que tote âtre tchôse !

*Descendons vite à la maison,  
La table est toute couverte  
De pieds-de chèvre et de beignets  
Qui portent rudement envie.  
Buvons bien  
Le bon vin  
Qui fait voir la vie en rose ;  
C'est, mâtin !  
Pour la fin  
Meilleur que tout autre chose !*

Mais d'où vient donc cette antique coutume ? Dans l'ouvrage *Fête légendaires du Jura bernois*, nous lisons ce qui suit : « Tout porte à croire que la fête des Brandons remonte au temps du paganisme, aux cérémonies que les Celtes, nos pères, célébraient en l'honneur de l'astre du jour... L'usage d'allumer des feux à certaines époques de l'année était très répandu dans l'antiquité. »

*L'Aidjolat.*